



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation
ETR NATATION ARTISTIQUE

Siège social : Maison régionale des Sports
2 avenue de l'Université 33400 Talence

Grégory Beckmann

Tél : 06.58.78.14.60

E-Mail : etr.natation@ffnatationlna.fr

COMPTE RENDU RÉUNION ETR 04 FÉVRIER 2025

Référence : 2025-1

Présents : Annie Durrieu - Tiphaine Dasse - David Plat - Galienne Blain
Guillaume Merle - Grégory Beckmann

Absente : Héléne Francesini

Excusée : Emilie Jourdanas

Ordre du jour :

1) *Présentation de l'ETR NA*

2) *Rôle de l'ETR*

3) *Objectif de l'ETR*

4) *Analyse de l'ETR*

6) *Présentation du CAF*

7) *Questions diverses*

1) Présentation de l'ETR

6 personnes forment l'équipe technique régionale de natation artistique , coordonnées par Greg (responsable des ETR) et Guillaume (élu et responsable du pôle natation) qui proposeront, conduiront et analyseront les actions sportives régionales. A noter, que certains entraîneurs appartiennent également à la commission « natation artistique ».

2) Rôle de l'ETR

Son rôle est de fédérer, de travailler et d'échanger avec les entraîneurs, les clubs, les départements et la commission « natation artistique » afin de construire une stratégie sportive sur le territoire et de nouer des liens avec tous les acteurs de l'activité.

3) Objectif de l'ETR

L'objectif est d'élargir les compétences, d'étendre la présence de techniciens et de porter des projets sportifs au sein de la ligue, afin de soutenir la commission dans les actions suivantes :

- Elaborer un règlement, un programme, une convention et un calendrier (conforme au règlement FFN);
- Développer l'activité par la création des sections "natation artistique » dans les clubs;
- Soutenir les petites structures;
- Aider les clubs dans leurs projets sportifs;
- Maintenir les actions menées afin de développer les compétences des nageuses et des entraîneurs;
- Communiquer l'existence de l'activité par des événements et manifestations;
- Dynamiser l'activité pour éviter une perte de compétitrices;
- Motiver les nageuses à découvrir l'activité par des événements (ex: Gala);
- Elever le niveau de pratique;
- Elaborer le futur projet développement régional de l'activité;
- Encourager les échanges entre les clubs;
- Continuer le regroupement de cohésion par le collectif régional.

4) Analyse de l'ETR

Suite au bilan sportif de l'année 2024, l'équipe valide la construction du programme qui répond majoritairement à la demande des clubs. Toutefois, elle analyse :

2 profils associatifs identifiés :

1) Les sections identifiées dans un club qui proposent plusieurs activités (Natation course Water-polo) qui se dirigent vers la découverte, la formation et le loisirs;

° **Constat** : Comment aider ces structures à se développer ou comment créer des sections dans les clubs Natation Course ?

° **Proposition** : Communiquer l'existence de l'activité au sein de la ligue par des manifestations et accroître le Synchro « découverte » afin de stimuler les nageuses (étendre les échanges entre les clubs, sensibiliser les départements); Organiser le championnat de France afin d'attirer de nouveaux pratiquants; Former des futurs entraîneurs via l'ERFAN et/ou l'INFAN.

° **Difficulté** : Un manque de créneau est constaté. L'activité demande de la place avec des actions sonores peu comprises et acceptée. Il est noté qu'une faible densité d'entraîneurs sont formés. Cela freine le développement de l'activité.

2) Les clubs avec une seule entité Natation Artistique qui se projettent davantage vers la performance nationale (qualification aux championnats de France Fina);

° **Constat** : Comment pérenniser ces structures ?

° **Proposition** : Malgré un objectif de performance, de résultats nationaux et des tests d'entrée rigoureux, il est peut être envisageable d'ouvrir davantage l'accessibilité à l'activité **afin de maintenir les emplois.**

° **Difficulté** : Un manque de créneau et de soutien des collectivités.

Des coût de déplacement élevés :

- La situation géographique des Synchro « Nat » ne répond pas entièrement à la demande des clubs qui souhaitent plus de proximité;

° **Constat** : L'organisation par les clubs n'est pas envisageable selon le règlement fédéral. La difficulté de la répartition des juges (une vingtaine ce jour) est problématique (pas assez nombreux pour être présents sur plusieurs lieux);

° **Difficulté** : il est délicat de demander à un jeune public (catégorie Avenirs) de se déplacer sur des trajets longs. L'implication des parents est souvent modérée et complique l'engagement des nageuses. Les budgets des clubs sont fragile et ne peut pas supporter ces coûts.

° **Proposition** : Donner peut être la possibilité aux départements d'organiser la formation des juges (soutien de l'ERFAN ?) afin de proposer des compétitions territoriales malgré, à ce jour, un manque de moyen pour mener ces actions; Suggérer un circuit adapté supporté par les clubs et/ou les départements.

5) Présentation du CAF

Tiphaine a présenté la structure par son organisation selon le PPF. Ce centre d'accèsion de formation est une volonté fédérale et correspond au projet du club suite à de bons résultats nationaux. Cette formation est une étape clé pour intégrer, par la suite, un pôle national.

On constate qu'à ce jour seule des nageuses du club constituent le CAF (13 ans et moins).

Il est à ce jour difficile d'accueillir un jeune public de 10/13 ans. On comprend que les parents ne souhaitent pas une intégration de leurs enfants dans un internat, si jeunes. Ils n'ont pas, non plus, le volonté de les amener au quotidien, aux entrainements dans un club éloigné du domicile familiale.

6) Conclusion

La mission de l'ETR doit avoir une ambition commune avec les élus qui constitue la commission..

Plusieurs axes de développement sont également identifiés :

- Promouvoir l'activité par une meilleure communication et animation;
- Etre tête de réseaux auprès des clubs et des départements pour développer l'activité;

6) Questions diverses

Pas de questions et/ou de demandes d'informations

FIN DE RÉUNION À 12H00

PROCHAINE VISIO PRÉVUE EN MARS